

UNE PROTHESE AUDITIVE A CODAGE
POUR LA SURDITE PROFONDE

J. -C LAFON et T. GHARBI
Faculté de médecine de Besançon - Département ORL
25030 Besançon
Tél. : 81.66.55.66

Nous décrivons une nouvelle approche du traitement du Signal acoustique pour la réhabilitation des sourds profonds.

Cette méthode consiste à créer des sons différentiels graves (1 200 Hz) à partir des harmoniques contenus dans le spectre de la parole.

Nous renforçons ainsi la fréquence fondamentale, donc la mélodie, et nous créons un spectre « différentiel », donc un timbre synthétique qui peut constituer un code, fidèle au spectre d'origine.